



		Plan Climat Air Energie Territorial			
Action n° A1 Améliorer le tri des déchets des ménages		Référence SRADET : Objectifs 1, 2, 3, 5 à 8, 11, 14, 16 à 20 Règles n°8, 42, 43		Lien avec PLU (compostage)	Atténuation + Plan Qualité de l'Air
Axe stratégique : Sobriété énergétique					
Objectifs Déjà engagés : caractérisation des contenus de bacs pour les flux plastiques, papier, métal 2026 Faire baisser le taux de refus du gisement emballage et papier en mélange, sur l'ensemble du territoire. Objectif annuel - 2% en tonnage soit - 12 % en tonnage sur la période et lancer une démarche zéro déchets - Couverture de l'ensemble des 61 écoles élémentaires 2030 -20 % en tonnage par rapport à 2020 2050 - 60 % en tonnage par rapport à 2020			Contexte Depuis 2016, le service déchets de l'agglomération organise 3 programmes de sensibilisation sur le tri des déchets : - Les deux premiers destinés aux établissements élémentaires et collèges, porte chaque année sur un thème : le tri et le recyclage des déchets, la prévention (compostage, gaspillage alimentaire...), les DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques)... En 2019, près de 4 200 élèves ont été concernés - le 3ème sur le taux de refus du gisement emballage-papier la prévention des déchets, repose sur la communication et le contrôle de caractérisation par enquête du contenu de la poubelle des recyclables (25 enquêtes annuelle d'une semaine), avec signal de refus en cas d'erreurs de tri importantes ou de présence de déchets dangereux. Deux études on également été menées en 2018 et 2019 afin de généraliser le compostage individuel dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets à horizon 2025 et d'optimiser les circuits et rythmes de collecte		
Cible Les ménages, les élus, le public scolaire, les agents des communes, les personnels de ménage et de cantine			Potentiel de réduction des GES D'après bilan carbone établi en 2020 sur la partie service déchets : -12 % x 704 tCO2 émises = -84,5 t CO2/an en 2024		
Pilotage de l'action SITREVA, Agglo du Pays de Dreux			Délais Opération débutée depuis 2015 à achever pour la partie scolaire en 2025		
Partenaires : Eco-organismes sur les supports pédagogiques ; ADEME pour les données de référence ; Communes ; commerces pour la vente en vrac			<u>Liens avec les fiches A0 et A2</u>		
Descriptif					
1 - A titre de pilote de l'action, sur un établissement scolaire et une mairie volontaire lier les démarches défi énergie et le programme de prévention des déchets ; ces démarches permettront de former les enseignants, les agents communaux et de pérenniser la démarche 2 - Evaluer 3 - Etendre selon un programme à définir à l'ensemble des établissements, et des services municipaux la démarche 4 - lancer démarche zéro déchets auprès des commerces selon plan de communication à définir afin de promouvoir la vente en vrac et des habitants					
Moyens					
Techniques : balances et composteurs déjà acquis Humains : Service déchets- Service Climat Energie Communication : Pas de moyens spécifiques			Financiers : Autofinancement <u>Lien avec la fiche A0</u>		
Indicateurs de suivi		Nombre de communes, Quantité de déchets évitée			
<u>Etapas de réalisation</u>					
 Mettre au point le programme pilote et rechercher une commune volontaire		 Evaluer et prévoir l'organisation pour massifier - Définir un programme pluriannuel		 Lancer le programme de première année auprès des communes volontaires	
Généraliser le programme zéro déchets à toutes les communes					